St Jean de Védas, le 26/06/2020

50, rue Théophraste Renaudot
Résidence Parc Saint Jean, Bât. 1 RdC
34450 St Jean de Védas
Tel : 04 67 02 88 61
Mail : comitebridgelr@wanadoo.fr

Compte-rendu réunion Conseil Régional en visioconférence du 08 06 2020

Assistaient à la visioconférence 10h15/12h15 : Présidente : Josée Mazas, Vice-président responsable compétitions : Thibault Delmas-Sirven, Vice-président responsable Communication et Développement : Jean Charles Olivan, Secrétaire général : Frank Subecz, Trésorier : Luc Pannetier, Trésorière adjointe : Corine Bonnet, Membres : Charles Bédier, Jean-François Jullien, Annick Le Bervet, Jean-Jacques Rouvière, Antoine Stivala. Invitée : Diane Olivan, Directeur des compétitions.

Claudette Caussignac, Secrétaire générale adjointe, n'a assisté qu'au début de la réunion. Des problèmes de réception ne lui ont pas permis d'assister à la majorité de la réunion.

PREAMBULE

Une consultation de vote par mail a eu lieu pour valider ou non l'intégration du club de Bagnols/Marcoule aux clubs en difficulté et il a été validé d'intégrer cette décision en date du 28 mai 2020 à ce compte-rendu :

Décisions : Suite aux éléments financiers transmis par mail, le club de Bagnols/Marcoule est intégré à la liste des clubs en difficulté du Languedoc-Roussillon. Il est décidé de lui appliquer les décisions confirmées et prises lors de notre dernière réunion du Conseil régional du 6 mai 2020 :

1°) versement, suite à la fourniture de tous les justificatifs nécessaires, d'une subvention équivalente à 2 mois de loyer + charges locatives réduites à la part mensuelle des impôts locaux, fonciers et de la taxe sur les ordures ménagères.

2°) les retombées BBO générées par les licenciés du club de Bagnols/Marcoule (depuis le 17 avril 2020) seront reversées intégralement au club.

Cette décision a été adoptée par 11 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » de Claudette CAUSSIGNAC.

La réunion d'aujourd'hui a été fixée dans l'urgence, suite à l'envoi du message de la FFB samedi 6 juin validant la réouverture des clubs le 8 juin 2020 en respectant le protocole sanitaire établi la FFB et joint à l'envoi. En conséquence, la prochaine réunion est annulée :

Décision : la réunion du Conseil régional qui avait été fixée au lundi 15 juin 2020 à 10 h 30 en présentiel au bridge club de Narbonne est annulée.

1 Accompagnement de la réouverture des clubs.

Josée Mazas ouvre la séance en parlant du guide sanitaire de reprise de la FFB qui permet aux clubs d'ouvrir à partir d'aujourd'hui dans les conditions listées : ce qui est y est écrit en rouge est absolument obligatoire et le reste fortement préconisé en fonction des clubs. De nombreux clubs hébergés dans des salles municipales ne pourront pas rouvrir avant septembre s'ils n'obtiennent pas l'autorisation des mairies.

Objectifs de la réunion : voir s'il y a des questions sur ce guide et comment nous allons gérer au comité pour aider les clubs qui veulent ouvrir.
Josée Mazas continue en disant qu'ils ont regardé avec Thibault les séparations en plexiglas que la Fédération propose. Si nous les commandons avant le 31 juillet 2020, nous pouvons avoir 50 % de subvention de la sécurité sociale, dans la limite de 5 000 euros. Il faudrait voir si le comité peut participer financièrement, quels sont les clubs qui souhaitent les mettre en place, les acheter et les refacturer aux clubs. Elle précise que le comité pourra toujours avoir la subvention de 50 %, alors qu'un club qui en achète 6 ou 7 n'en aura pas acheté assez pour avoir la remise.
Elle rajoute que ce qui est important à fournir aussi, c'est le gel hydroalcoolique. Enfin, tous les jours il y a des choses qui changent au niveau sanitaire et aucun scientifique n'ose aujourd'hui s'engager sur ce qui pourrait se passer au niveau de la maladie en octobre. Même si des clubs ne veulent des protections que pour l'automne, comme nous à Agde, c'est maintenant qu'il faut les acheter.

Il y a eu beaucoup de discussions suite à cette introduction et les avis, remarques et positions de chacun ont été résumés individuellement au plus proche de ce qui a été dit :

Jean-François Jullien : précise que les choses changent rapidement et se demande si le guide est d'actualité car basé sur des éléments d'information d'il y a plusieurs semaines. Si ça se trouve dans 1 mois, les contraintes sanitaires vont être levées et on aura acheté du matériel pour rien (les écrans risquent de devenir caduques très rapidement). Cependant, il pense qu'il faut donner des éléments quantitatifs et tarifaires aux clubs pour qu'ils puissent prendre une décision. Il propose qu'avec 50 % d'aide gouvernementale, le comité prenne en charge 50 % du résidu, soit 25 %. Il propose d'essayer de trouver une entreprise locale suite à la proposition de Frank. Il faut donc envoyer un mail détaillé aux Présidents de clubs pour qu'ils puissent nous donner leurs besoins et organiser une réunion dans la semaine en présentiel car il a une qualité de visioconférence très mauvaise qui ne permet pas de comprendre tout ce qui se dit.

Corine Bonnet : est d'accord avec le fait que cela évolue rapidement, mais considère que c'est un passage obligé parce qu'il restera toujours un doute chez chacun. Il vaut mieux investir un peu plus pour rassurer tout le monde, aussi bien pour les tournois que pour les compétitions. Il faut savoir ce que le comité peut proposer comme coût aux clubs, donc savoir combien il prend en charge sur les écrans, les cartes, etc. Il faut proposer un plan « orsec » pour reprendre une activité, chacun à son rythme. Elle pense qu'il ne faut pas hésiter une seconde sur la proposition tarifaire des Danois car les clubs n'auront pas vraiment le choix et tout le monde devra en passer par là. Il faut donc anticiper la commande et la faire rapidement.

Josée Mazas : rappelle qu'on ne peut avoir la subvention que jusqu'à fin juillet 2020 et qu'il faut aussi laisser un peu de temps aux présidents de club pour nous donner leurs besoins en écrans (et leur expliquer les avantages de cette solution ainsi que les autres solutions). Elle parle des écrans du Bridgeur (200 €) et surtout des écrans de la Fédération du Danemark qu'elle a trouvé avec Thibault (prix de revient de 80 € par table et réalisables dans des délais assez courts, sachant qu'il n'y a toutefois aucune garantie, car aucune quantité n'a été avancée). Elle précise aussi que la FFB nous a envoyé un devis de l'entreprise LM et des plans pour faire faire éventuellement ces écrans dans les grandes enseignes de bricolage, mais nous sommes en attente de précisions sur les dimensions des écrans qui montrent des incohérences (pour mémoire, le devis de LM envoyé par la Fédération est de 8 640 € pour 100 tables sans transport, avec des panneaux d'à priori 80 cm). Tout ceci sachant que ces enseignes n'ont plus de stocks de plexiglas. Elle souhaite qu'on décide sur les plexiglas tout de suite et ne souhaite pas attendre. D'autre part, elle précise que le guide n'est pas là pour inciter les clubs à ouvrir, mais pour répondre à une demande si elle existe, sachant que les clubs qui sont dans des salles municipales devront envoyer l'autorisation par les mairies d'utilisation des salles au comité. Elle redit qu'on pourrait aider aussi les clubs au niveau des gels (bouteilles plastifiées à piston de 1 L) et des cartes.

Thibault Delmas-Sirven : précise que le devis fourni avec les plans par la FFB n'est pas aux bonnes dimensions (80 cm pour 110 cm de diagonale nécessaire). Il rappelle que le comité peut investir jusqu'à 10 000 € et bénéficier de l'aide de 50 %. S'il faut aller au-delà de 10 000 €, des clubs qui ont des salariés qui pourront aussi investir et bénéficier de l'aide. Il pense qu'avec la distanciation et la crainte des gens, il n'y aura pas autant de joueurs de retour dans les clubs que ce qu'on avait en N-1. La Fédération a déjà estimé à environ 20 % la perte de licenciés suite au confinement et ce sera peut-être plus. Pour ce qui concerne le devis des Danois, Thibault précise que pour 170 tables il est de 54 € avec transport et sans la TVA avec un délai de 2 semaines. Il rappelle que le problème pour savoir combien d'écrans les Présidents de clubs veulent commander, il faut leur dire à combien ça leur revient par écran et donc quelle est l'aide du comité.

Jean-Jacques Rouvière : précise que la subvention n'est possible que pour les clubs qui ont des salariés, donc trouve bien que le comité passe la commande. Il a demandé un devis à une entreprise locale et devrait avoir une réponse demain, sachant qu'il y a visiblement pénurie de plexiglas jusqu'à fin juillet/début août. Il rappelle qu'en attendant, il sera possible de jouer sans masque si on joue autour d'un plateau de 110 cm de côté : le masque ne devra être utilisé que pour se déplacer. Les plateaux pourraient faire un coût moins important pour les clubs. Il pense enfin qu'il faut équiper prioritairement les clubs qui accueillent les compétitions (sachant que Luc précise que les écrans ne sont, à priori pas obligatoires en finale de comité, quel que soit le niveau).

Claudette Caussignac : précise qu'elle n'a pas entendu le début de la conversation en raison de la mauvaise qualité de réception de la visioconférence. Elle demande à quoi servent les plateaux de 110 cm dont ils parlent dans le guide. Suite à la réponse de Thibault Delmas-Sirven (soit écran, soit plateau pour pouvoir jouer sans masque dans un club), elle demande comment nous devrons faire avec les cartes, parce que mettre 28 étuis à chaque table, c'est n'importe quoi. Josée Mazas lui répond sur ce qu'il y a dans le guide pour les cartes. Claudette Caussignac ayant vraiment une mauvaise réception, elle quitte la visioconférence au bout de 20 minutes, précisant qu'elle était contre la visioconférence d'aujourd'hui.

Jean Charles Olivan : parle des écrans mis en place par le club de Barcelone de Luc Soudan (il n'a pas encore réussi à en avoir les tarifs). En outre, il s'est rendu à Castorama qui a confirmé que les prix du plexiglas n'avaient pas augmenté, mais que la prochaine livraison était prévue dans 3 ou 4 mois. Et même si on en trouvait, le prix de revient serait par ce biais de 200 € par table. Il pense que si nous arrivons à avoir des panneaux pour 40/50 € une fois subventionné, ce sera inespéré. Pour ce qui concerne l'ouverture du club, il annonce qu'au Biterrois il n'ouvrira que les cours d'abord. Pour ce qui concerne les cartes, il propose une solution : donner 1 jeu de cartes aux joueurs pour qu'ils reconstituent les mains à chaque donne avant de les jouer en consultant le diagramme, puis ils partent avec le jeu. C'est la solution la plus simple, surtout par rapport à celle de mettre 28 étuis par table, ce qui conduira à endommager les machines à distribuer qui valent 4 200 € l'unité. En résumé, il est « pour » commander à la Fédération du Danemark avec les clubs qui s'engageront rapidement (à vérifier toutefois que ce n'est pas une arnaque). Il propose de prévoir aussi du gel pour fournir plus tard aux clubs qui n'auront pas commandé d'écrans dans les délais.

Antoine Stivala : précise que le vrai problème pour les cartes, c'est que chacun sera obligé de faire son jeu à chaque donne, ce qui prendra un temps fou : il n'y a qu'à voir le temps qui est mis par certains pour juste dupliquer des donnes. Ça n'est pas tenable. Pour le reste, il précise que l'important est de faire revenir les joueurs dans les clubs, peut en importe le coût. Outre l'aspect de protection, il pense que les plexiglas pourraient contribuer à diminuer le bruit dans les clubs et pourraient donc rester à long terme sur les tables. Pour ce qui concerne Saint-Cyprien, la Mairie a, pour l'instant, décidé de fermer toutes les salles jusqu'en septembre. Enfin, il pense aussi qu'il ne faut pas hésiter une seconde sur la proposition tarifaire des Danois et qu'il est urgent de demander les besoins aux Présidents de clubs pour pouvoir commander.

Luc Pannetier : pense qu'il faut laisser la liberté aux clubs de faire comme ils veulent et ça n'est pas notre problème s'ils veulent dupliquer 40 étuis par table. Ils ouvrent s'ils le souhaitent et s'organisent comme ils le souhaitent. Il faut juste savoir si le comité va aider financièrement les clubs pour les écrans ou non.

Annick Le Bervet : se demande si le jeu en vaut la chandelle pour les clubs d'ouvrir dans ces conditions avec les charges qui iront avec. Il faudrait peut-être faire une étude financière pour savoir si ça rapporte plus aux clubs de rouvrir ou non. Elle se pose la question de savoir si les clubs qui ont des paravents du comité pourront les utiliser pour faire jouer leurs adhérents (non possible car ils ne séparent les tables qu'en 2 et pas en 4). Elle pense aussi qu'il ne faut pas hésiter une seconde sur la proposition tarifaire des Danois car on ne trouvera jamais moins cher. Il faut aussi faire une étude sur les clubs qui organisent des compétitions pour que le comité puisse mettre dans ces clubs le nombre d'écrans nécessaires pour les organiser.

Charles Bédier : est en contact avec Jean-Jacques pour la demande de devis à une entreprise locale. Il préconise d'informer par mail chaque président de club de tous ces éléments et de leur demander combien d'écrans ils sont susceptibles d'acheter pour pouvoir traiter tout de suite avec les Danois.

Frank Subecz : précise qu'il serait peut-être urgent d'attendre d'en savoir un peu plus par rapport aux règles sanitaires à venir au 22 juin, car les clubs pourront de toute façon rouvrir même sans avoir les plexiglas au début (avec plateaux ou masques). Il dit qu'il n'est pas d'accord pour commander des écrans à la Fédération du Danemark. La situation économique étant difficile et le comité bénéficiant d'une aide, il continue de penser, par philosophie personnelle, qu'il faut faire travailler une entreprise locale du Languedoc-Roussillon. Il regrette qu'on ne parle que de plexiglas et pas de stratégie de reprise.

Décisions : → il est décidé que le comité passe la commande d'écran pour le compte des clubs du LR qui l'auront demandé, que le comité subventionne ces écrans à hauteur de 25 % TTC et qu'un courrier soit envoyé rapidement aux Présidents de clubs pour leur proposer de commander des écrans pour un prix de revient d'environ 30 euros TTC en leur demandant s'ils connaissent éventuellement des fournisseurs locaux (avec 50 % du montant HT pris en charge par l'assurance maladie et 25 % du montant TTC pris en charge par le comité).
→ il est décidé de fournir des flacons de gel hydroalcoolique à tous les clubs
Ces décisions ont été votées par 9 voix « Pour », 2 voix « Contre » de Luc Pannetier et Frank Subecz et 1 élue absente au moment du vote, Claudette Caussignac.

Il est demandé à Thibault Delmas-Sirven de demander des précisions supplémentaires au Danemark sur les tarifs et délais de livraison.

2 Questions diverses :

a - Informations sur les compétitions

Josée Mazas informe les membres qu'il manque toujours beaucoup d'informations de la part de la Fédération pour pouvoir discuter des compétitions, et en particulier, il manque la date butoir pour finir les compétitions de la saison 2019/2020.

Il y a un gros point d'interrogation sur l'interclub qui, à priori, disparaît sur la prochaine saison. Thibault Delmas-Sirven précise que l'année prochaine devrait être plus courte pour les compétitions et la FFB ne voudrait garder que les compétitions où il y a une équipe de France. Donc si c'est le cas, la question se pose de savoir s'il faut, à ce moment-là, finir les interclubs sur cette saison 2019/2020.

Il y aurait aussi du changement au niveau de la promotion par paires : il y aurait une sorte de compétition en continu, du type de la coupe des clubs.

Diane Olivan intervient pour dire qu'elle a envoyé par mail, aux membres du comité, une simulation de calendrier avec la tenue des compétitions jusqu'à fin décembre 2020 : cela prendra tous les week-ends ainsi que des jours de semaine pour les compétitions senior, sauf si on peut déborder sur 2021 pour finir certaines compétitions.

Nous devrions avoir plus d'éléments d'ici la fin du mois, après le Conseil Fédéral des 25/26 juin 2020.

b – Maintien de l'AG en septembre ?

Josée Mazas pose la question de savoir si on maintient l'Assemblée Générale en septembre, car il reste à élire la CRED et qu'il faudrait alors préparer cette AG en août.
Thibault Delmas-Sirven rappelle qu'il n'y a pas d'urgence et qu'on peut attendre d'y voir plus clair au niveau des futures décisions sanitaires avant de voir quand la fixer. Cela peut attendre octobre.

c – Retombées BBO ?

Josée Mazas propose d'écrire, d'ici peu, à tous les joueurs pour dire où nous en sommes au niveau des retombées BBO et des dons. Luc Pannetier rappelle que nous ne savons toujours pas ce que la Fédération va nous reverser exactement pour les tournois BBO.
Jean Charles Olivan informe le comité qu'il y a une rubrique sur le site internet où il y a les tableaux de Luc concernant les répartitions BBO par club.

d – Soutien aux clubs en difficultés

➲ Intégration d'un nouveau club aux clubs en difficulté soutenus par le comité ?

Claudette Caussignac n'étant pas présente pour voter, Frank Subecz informe les membres présents qu'il va envoyer un mail pour faire voter les membres du comité sur l'intégration du Club de Bridge Alès/Cévennes aux clubs en difficultés. Tout le monde accepte.

➲ Oubli dans le soutien financier du comité au club de Béziers ?

Luc Pannetier informe le comité qu'il a oublié de tenir compte des mensualités de la taxe pour ordures ménagères, alors qu'il avait bien le justificatif, pour le club de Béziers quand il a procédé au versement. Le comité valide la régularisation de l'aide (montant de 156,50 euros).

La date du **lundi 29 juin 2020 à 17 h 30** est réservée pour une prochaine réunion en visioconférence (fixée après le conseil fédéral des 25/26 juin 2020). Il est demandé de passer par la visio ZOOM avec les codes de le Fédération afin d'avoir une meilleure qualité de réunion.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 12 h 15.

La Présidente

Josée Mazas

Le Secrétaire général

Frank Subecz